



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Sure Face

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Sure Face

Numéro du produit 373-20

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Dé-paraffineur.

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) C;R34.  
ou (1999/45/CE)

## Sure Face

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Contient

Amines, coco alkyl, ethoxylated, 2-AMINOÉTHANOL, HYDROXYDE DE SODIUM, C9-C11 Alcohol ethoxylate (6), Alcohols, C9-11, Ethoxylated 2.5 EO, methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

#### Etiquetage des détergents

5 - < 15% agents de surface non ioniques, < 5% agents de surface cationiques, < 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>2-BUTOXYÉTHANOL</b>		<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R20/21/22 Xi;R36/38	
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		

## Sure Face

<b>Trisodium Nitrotriacetate</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>		
Numéro CAS: 5064-31-3	Numéro CE: 225-768-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-xxxx
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36	
<b>Amines, coco alkyl, ethoxylated</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>		
Numéro CAS: 61791-14-8		
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R41.	
<b>2-AMINOÉTHANOL</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>		
Numéro CAS: 141-43-5	Numéro CE: 205-483-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486455-28-xxxx
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R34 Xn;R20/21/22	
<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>		
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R35	
<b>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>		
Numéro CAS: 68439-46-3	Numéro d'enregistrement REACH: Polymer	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R41.	

## Sure Face

<b>Alcohols, C9-11, Ethoxylated 2.5 EO</b>		<b>1-2%</b>
Numéro CAS: 160901-09-7		Numéro CE: 500-446-0
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Eye Dam. 1 - H318	Xi;R41.	
<b>methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate</b>		<b>0.7-1.0%</b>
Numéro CAS: 10595-49-0		Numéro CE: 234-204-8
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119976277-23-XXXX
Facteur M (aigu) = 10		
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22. Xi;R36. R43.	
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1A - H317		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>Amines, C12-14 - alkydimethyl, N-oxides.</b>		<b>0.1-0.2%</b>
Numéro CAS: 308062-28-4		Numéro CE: 931-292-6
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490061-47-xxxx
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22. Xi;R38,R41. N;R50.	
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 2 - H411		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
-----------------------------	--

## Sure Face

<b>Inhalation</b>	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves. Irritation sévère, brûlure et larmolement.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter une combinaison de protection chimique.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Sure Face

### Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

**Classe de stockage** Stockage de produits corrosifs.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### 2-BUTOXYÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m<sup>3</sup>

\*

#### 2-AMINOÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 2,5 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 3 ppm 7,6 mg/m<sup>3</sup>

\*

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

### 2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)

#### Commentaires sur les composants

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

## Sure Face

<b>DNEL</b>	Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m <sup>3</sup>	

<b>PNEC</b>	- Eau douce; 8.8 mg/l
	- Eau de mer; 0.88 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg
	- Sol; 2.8 mg/kg
	- STP; 463 mg/l

### Trisodium Nitrotriacetate (CAS: 5064-31-3)

<b>Commentaires sur les composants</b>	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

<b>DNEL</b>	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 5.25 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 3.5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.75 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 0.5 mg/kg/jour

<b>PNEC</b>	- Eau douce; 0.93 mg/l
	- Eau de mer; 0.093 mg/l
	- STP; 540 mg/l
	- Sediment; 3.64 mg/kg
	- Sol; 0.182 mg/kg

### Amines, coco alkyl, ethoxylated (CAS: 61791-14-8)

<b>Commentaires sur les composants</b>	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

### 2-AMINOÉTHANOL (CAS: 141-43-5)

<b>DNEL</b>	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg p.c. /jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 3.3 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.24 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.75 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Orale; Long terme Effets locaux: 3.75 mg/kg p.c. /jour

<b>PNEC</b>	- Eau douce; 0.085 mg/l
	- Eau de mer; 0.0085 mg/l
	- rejet intermittent; 0.025 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.425 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.0425 mg/kg
	- Sol; 0.035 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

### HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

## Sure Face

<b>DNEL</b>	<p>Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>          Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>          Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup></p> <p style="text-align: center;"><b><u>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)</u></b></p>
<b>Commentaires sur les composants</b>	<p>Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Alcohols, C9-11, Ethoxylated 2.5 EO (CAS: 160901-09-7)</u></b></p>
<b>Commentaires sur les composants</b>	<p>Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).</p> <p style="text-align: center;"><b><u>methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate (CAS: 10595-49-0)</u></b></p>
<b>Commentaires sur les composants</b>	<p>Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Amines, C12-14 - alkydimethyl, N-oxides. (CAS: 308062-28-4)</u></b></p>
<b>Commentaires sur les composants</b>	<p>Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).</p>
<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour          Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.5 mg/m<sup>3</sup>          Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %          Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.5 mg/kg p.c. /jour          Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/m<sup>3</sup>          Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<p>- Eau douce; 0.0335 mg/l          - Eau de mer; 0.00335 mg/l          - rejet intermittent; 0.0335 mg/l          - Sédiments (eau douce); 5.24 mg/kg          - Sédiments (eau de mer); 0.524 mg/kg          - Sol; 1.02 mg/kg          - Station d'épuration des eaux usées; 24 mg/kg</p>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.



## Sure Face

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Polychlorure de vinyle (PVC) Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Prévoir une fontaine oculaire.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P2.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Liquide limpide. Paille. Ambré.
<b>Odeur</b>	Légère. Solvant.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): ~ 13.0 pH (solution diluée): ~ 11.0 @ 1%
<b>Point de fusion</b>	~ 0°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	~ 100 @°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité relative</b>	~ 1.058 @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	: < 0
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	~ 1 cSt @ °C

## Sure Face

<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b>Commentaires</b>	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum 59 g/litre de COV.
-----------------------------------	---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts.
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants puissants. Acides forts.
-------------------------------	-----------------------------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.
--	--

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

<b>ETA orale (mg/kg)</b>	2 922,17571717
--------------------------	----------------

#### Toxicité aiguë - cutanée

<b>ETA cutanée (mg/kg)</b>	11 771,00053505
----------------------------	-----------------

#### Toxicité aiguë - inhalation

<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	19 482 819 695,0
--------------------------------------	------------------

<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	40 200,05406867
---	-----------------

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

<b>Test sur modèle de peau humaine</b>	Scientifiquement injustifié.
--	------------------------------

<b>pH extrêmes</b>	≥ 11,5 . Corrosif.
--------------------	--------------------

<b>Information générale</b>	Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.
-----------------------------	--

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
-------------------	--

## Sure Face

<b>Ingestion</b>	L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.
<b>Contact cutané</b>	Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Contact oculaire</b>	Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
<b>Symptômes</b>	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.
<b>Considérations médicales</b>	Affections cutanées et allergies.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### Trisodium Nitritriacetate

**Effets toxicologiques** Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 5 000,0

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Effet cancérogène suspecté: preuves insuffisantes.

#### methyI trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Sensibilisant.

### **SECTION 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. Le produit ne contient pas d'halogène organiquement lié. Le produit ne contient pas d'agents complexants organiques avec un niveau de COD < 80% après 28 jours.

#### **12.1. Toxicité**

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

## Sure Face

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### Trisodium Nitrioltriacetate

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 114-470 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 560-1,000 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 180-320 mg/l, algues

#### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

#### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.01 < L(E)C50 ≤ 0.1

**Facteur M (aigu)** 10

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

### Informations écologiques sur les composants

#### Trisodium Nitrioltriacetate

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

#### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** : < 0

### Informations écologiques sur les composants

#### Trisodium Nitrioltriacetate

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

## Sure Face

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Trisodium Nitriolotriacetate

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

##### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Trisodium Nitriolotriacetate

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non applicable.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1824  
 N° ONU (IMDG) 1824  
 N° ONU (ICAO) 1824

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
 Nom d'expédition (IMDG) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
 Nom d'expédition (ICAO) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
 Nom d'expédition (ADN) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

## Sure Face

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alcalis
EmS	F-A, S-B
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Sure Face

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Classification de danger pour l'eau** WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

**Information générale** Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 07/11/2014

**Révision** 13

**Remplace la date** 08/05/2013

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Phrases de risque dans leur intégralité** R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.  
R35 Provoque de graves brûlures.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R37 Irritant pour les voies respiratoires.  
R38 Irritant pour la peau.  
R40 Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Sure Face

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	---

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.